

26.05.2005 – 13:20 Uhr

## La proximité dans les régions comme facteur de succès

Berne (ots) -

102e assemblée générale de FMB

A l'occasion de la 102e assemblée générale de FMB qui vient de se dérouler à Berne, les actionnaires de la société ont pu prendre connaissance des bons résultats de l'exercice 2004. Le bénéfice a presque atteint la valeur record enregistrée l'année précédente, et les attentes sont plus que comblées. Les actionnaires ont approuvé les comptes de la société et du groupe relatifs à l'exercice 2004 ainsi que le versement d'un dividende de 18 francs suisses par action (contre 15 CHF pour l'exercice 2003). Enfin, ils ont suivi le Conseil d'administration en décidant de procéder à un fractionnement des actions de la société (rapport 1 : 10).

Se montant à 252 millions de CHF, le bénéfice consolidé 2004 de BKW FMB Energie SA (groupe FMB) n'est que de 0,4% inférieur à celui de l'exercice précédent, qui avait bénéficié de diverses circonstances exceptionnelles. Le chiffre d'affaires net représente 2 872 millions de CHF, ce qui correspond à un fléchissement de environ 16 millions de CHF ou 0,6 % par rapport à la valeur 2003. Au cours de l'exercice sous revue, la part des fonds propres a progressé de 1 % pour atteindre près de 47 %. Ces résultats réjouissants s'expliquent par l'ancrage régional de la société, sa philosophie de collaboration basée sur le partenariat et la présence du groupe sur la scène internationale.

Acteur de poids dans l'économie des cantons de Berne et du Jura, la création de valeur et les emplois générés par le groupe FMB profitent aussi aux régions avoisinantes. Le groupe FMB entend renforcer encore sa position sur le marché. Or l'introduction d'une législation eurocompatible représente pour ce faire une condition importante. C'est pourquoi le groupe FMB s'engage en faveur d'une réglementation du transit d'électricité et d'une ouverture du marché pour les consommateurs finaux, ainsi que d'une obligation d'approvisionnement incombant aux exploitants des réseaux locaux, comme prévu dans la législation en cours d'élaboration. En effet, le groupe FMB est d'avis que dans le domaine de l'électricité aussi, les clients privés (ménages) doivent être considérés comme des consommateurs responsables, et qu'il n'est pas adéquat de les faire attendre jusqu'en 2012 pour pouvoir choisir librement leur fournisseur de courant.

Les perspectives du groupe FMB dépendent fortement du choix du Canton de Berne quant au maintien ou à l'abandon de sa participation majoritaire. Une diversification accrue de l'actionariat permettra au groupe FMB d'étendre plus facilement le champ de ses activités. Une évolution réjouissante dans ce sens est en cours depuis début 2003. Pour continuer dans cette voie, augmenter la liquidité de l'action FMB et faciliter l'exercice des droits des actionnaires, le 2 Conseil d'administration a soumis à l'assemblée générale la proposition de diviser chaque action FMB par dix. L'assemblée générale a en outre pris acte de la démission de Monsieur Peter Kappeler (Muri / Berne) du Conseil d'administration. Son successeur devrait être nommé lors de l'assemblée générale 2006.

Contact:

Media Communications  
Viktoriaplatz 2  
3000 Bern 25  
Tel.: +41/31/330'51'07

Fax: +41/31/330'57'90  
E-Mail: Info@bkw-fmb.ch  
Internet: www.bkw-fmb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100490783> abgerufen werden.